

Jean ENGLEBERT
Université de Liège
Professeur émérite

L'urbanisme permutational et la maison industrialisée

Mythes ou réalités ?



LA MAISON INDUSTRIALISÉE

Dès le début des années 60, j'ai tenté d'expliquer à la suite d'autres chercheurs, comme Jean Prouvé par exemple, qu'il nous faudrait inventer le produit "maison" de manière à pouvoir donner à chaque homme, qu'il soit riche ou pauvre, la possibilité de s'abriter. Il s'agit d'ailleurs d'un besoin fondamental, venant directement après le besoin de se nourrir et celui de se vêtir.

Les rédacteurs de la "Déclaration universelle des droits de l'homme" qui date de 1948, en étaient bien conscients et persuadés puisqu'ils ont clairement écrit que: toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux...

Pourtant plus d'un demi siècle plus tard, que constatons-nous ? Le développement et les extensions sauvages des grandes agglomérations se traduisent par des bidonvilles, des "favellas", des abris de fortune, des baraques sans hygiène où vit la population la plus misérable, et le sort d'un grand nombre d'hommes reste inavouable, insoutenable et indigne du XXI^e siècle. Les hommes pauvres cherchent à répondre à leurs besoins par des moyens rudimentaires et précaires qui proviennent pour la plupart des déchets produits par les hommes riches ou même simplement aisés.

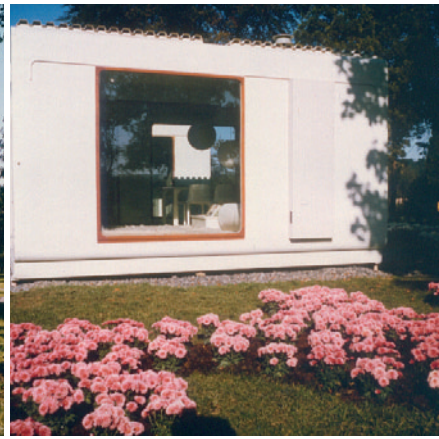
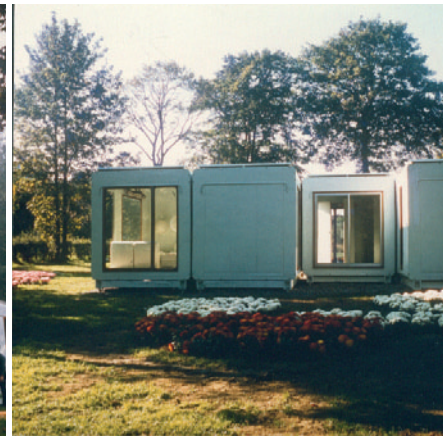
Si la situation des pays du tiers-monde est déplorable, il ne faudrait pas croire qu'elle est parfaite dans nos pays développés et que chaque individu y est bien logé. Il suffit de penser aux dernières fermures de bâtiments insalubres

dans la ville de Liège pour s'en convaincre. Et Liège n'est pas la seule ville à connaître pareil problème. Verviers, Bruxelles, Anvers comptent aussi des quartiers insalubres.

Pour toutes nos villes, le logement demeure et constitue un enjeu majeur. Depuis 50 ans, l'abbé Pierre en France, Ted Hayes aux Etats-Unis attirent régulièrement l'attention sur la situation des "mal logés" et des "sdf". Sans cesse, ils se battent pour tenter de trouver des logements pour les pauvres. Cette semaine, l'abbé Pierre a rappelé en France sur les ondes de RTL et de France-inter son appel pathétique du 1^{er} février 1954. Aujourd'hui, 3 millions de Français sont encore mal logés et 86.000 sont sans logement. 50 ans plus tard, le scandale dure toujours : des hommes continuent de mourir de froid dans la rue !

▼
Quelques vues intérieures du salon du prototype "CRAU".





QUEL EST L'HOMME POLITIQUE OU LE FINANCIER QUI A PRIS COMME L'ABBÉ PIERRE CE COMBAT À COEUR ?

Régulièrement, on peut lire dans les journaux des déclarations de personnalités responsables, garantissant leur prise de conscience et leur volonté de réduire si pas d'annuler cette situation. Mais au-delà de leurs discours, ils n'interviennent jamais énergiquement et rien n'est véritablement fait, non seulement parce que les moyens financiers dont ils disposent, sont toujours insuffisants, mais aussi parce que les pauvres n'ont pas les moyens de faire entendre leur voix.

“Nulle part dans le monde, le marché libéralisé ne met de logements abordables et de qualité à la disposition des ménages à faibles revenus.” (DE DECKER, *Echos du logement*, juin 2002)

POURQUOI NE POURRAIT-ON RÉUSSIR LE “LOGEMENT POUR TOUS” COMME ON A RÉUSSI L'AUTOMOBILE POUR TOUS ?

Durant 40 ans, j'ai consacré des recherches à L'Université de Liège à cette idée. Et aujourd'hui, je continue d'y croire. Il ne faudrait pas en déduire que ma fidélité rime avec obstination étroite. Plus simplement, le temps m'a donné raison et mes propositions sont devenues aujourd'hui parfaitement crédibles, alors qu'elles paraissaient chimériques ou irréalisables jadis. Je suis convaincu qu'il est possible de fabriquer des maisons comme on fabrique des automobiles. Et quoi que l'on puisse dire, ces maisons seraient parfaitement adaptées et adaptables aux différents modes de vie, aux différents climats, aux différents moyens financiers, comme le sont les automobiles.

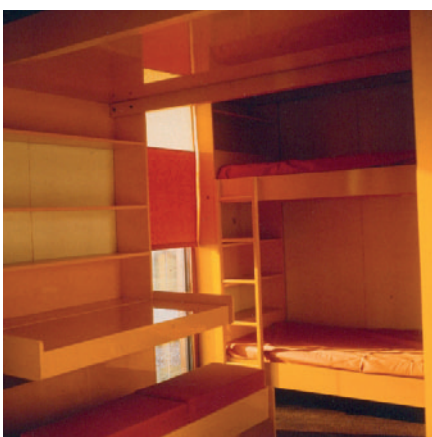
D'autres besoins doivent également être pris en considération comme le renouvellement du parc de logements. Ces derniers deviennent rapidement obsolètes, soit parce qu'ils ne sont plus adaptés aux nouvelles populations ou ne répondent plus aux attentes des ménages, soit plus simplement parce que leurs équipements sont devenus vieux et coûteux en réparation.

Mais comment les améliorer sans les démolir et dans le pire des cas, comment les démolir et les reconstruire ? Considérant que le logement ne peut être figé, la famille éprouvant le besoin de s'agrandir ou l'inverse pour correspondre mieux à ses besoins qui changent au cours d'une vie, les gens pouvant simplement avoir envie de déménager, il faut que l'on puisse changer son logement, l'agrandir ou le réduire facilement ou simplement le déplacer.

Un nouveau type de logement est donc à inventer et à fabriquer de manière telle qu'il puisse être acquis dans les mêmes conditions qu'une automobile ou un frigo. Les détracteurs disent qu'il s'agit d'une idée utopique servant surtout à alimenter les revues d'architecture ou les bandes dessinées ? Que nenni ! “*Les utopies*, écrivait Alphonse de Lamartine, *ne sont souvent que des vérités prématurées*”.

A ce propos, je me souviens de la réflexion que m'avait faite à l'énoncé de mes projets un ingénieur de recherches de la firme Renault lors d'un colloque sur le futur organisé à Paris par l'E.D.F. en 1965. “*Mon cher monsieur*, m'avait-il dit, *des idées comme celles que vous proposez, il faut toujours attendre une trentaine d'années avant de les voir se réaliser*”. Il avait raison et je

▲ Quelques vues du prototype Crau à l'époque de sa réalisation et de son implantation dans un parc. Il convient toutefois d'imaginer que ces volumes modulaires CRAU seraient aussi établis au milieu de petits ou grands jardins sur les différentes dalles des ossatures en vue de permettre l'urbanisme permutatif.



pense que dans certains cas, on peut même ajouter une ou deux décennies à sa prévision tant la résistance au changement dans nos vieux pays occidentaux est forte dans le domaine qui est le mien.

L'industrialisation du logement ou de la maison consiste à atteindre le niveau de réalisation totale qui est de règle pour les automobiles et, d'une manière générale, pour tous les produits que nous utilisons chaque jour. Grâce à ce mode de production, nous pouvons non seulement garantir la qualité des automobiles, mais aussi leur délai de livraison et leur coût ou leur prix de vente, ce qui est impossible quand on parle de logement construit de manière traditionnelle ou d'architecture artisanale.

Tout au long d'une chaîne de production et à chaque étape importante du processus, un **contrôle de qualité** est effectué avant que l'étape suivante ne soit entamée.

La production en série, seule capable de faire en sorte que l'offre excède la demande, permet de diminuer le prix de revient. J'évoquais souvent devant les étudiants l'exemple du frigo dont le prix de vente est resté pratiquement constant depuis cinquante ans, alors que l'argent n'a cessé de se dévaluer et que les performances techniques n'ont cessé d'augmenter: capacité plus grande pour un encombrement moindre grâce aux matériaux plus isolants avec lesquels ils sont construits, et perfectionnements comme dégivrage automatique et incorporation d'un compartiment qui permet la congélation.

Il faut aussi songer au gaspillage humain que représentent les méthodes traditionnelles. En effet, l'ouvrier du bâtiment est celui qui d'après les statistiques, connaît la vie la plus courte. Pourquoi celui-ci, devrait-il continuer à subir les intempéries : pluie, froid ou gel ?

LES SYSTÈMES INDUSTRIALISÉS EXISTANTS OU EN PROJET

Partout sur la terre, il existe des procédés plus ou moins aboutis par lesquels, les hommes tentent de réduire le déficit en logements ou en maisons. Que ce soit en bois, en matériaux synthétiques, en acier ou en aluminium, quelques usines ont démarré une production plus ou moins industrialisée.

Aux États-Unis, ce sont surtout des systèmes utilisant le bois et l'acier par le biais de "meccanos" qui sont exploités d'est en ouest du territoire. Malgré des subventions et des expériences menées à grande échelle, des procédés pourtant très aboutis n'ont jusqu'à présent pas engendré de production dans de véritables usines, comme les projets ILZRO ou ceux de National homes, par exemple.

Il en est de même au Canada et dans les pays nordiques comme la Finlande, la Suède ou la Norvège, dans lesquels le climat joue pourtant un rôle supplémentaire en faveur d'une production totalement terminée en usine.

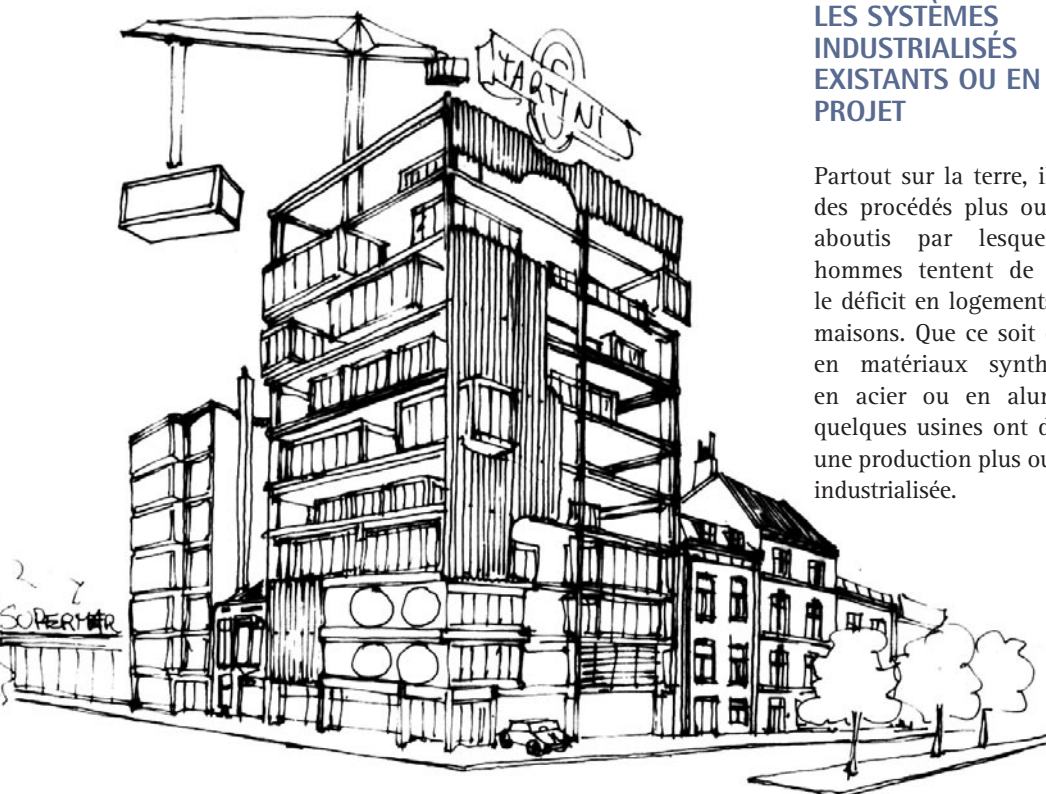
En Europe, on trouve beaucoup de systèmes de construction plus ou moins aboutis en usine. La plupart sont à base de bois.

Plusieurs fois, l'acier a tenté une percée sans vraiment jamais réussir. Je rappelle les expériences menées par les Belges Palm et Vandermeeren en 1954, par Lesage et Bresselers en 1968, par Guy Vanhakendover de 1970 à 1994, par Paul Petit en 1975. Moi-même, j'ai de 1968 à 1972 animé une équipe qui a étudié et réalisé un prototype sur la base de mes idées, appelé CRAU.

En France, Lods et Beauclair ont développé le système GEAI au cours des années 50. Quelques bâtiments ont notamment été réalisés avec ce système à Tubize. François Pouillon en 1970 a construit à Seraing 4 maisons à ossature métallique.

En 1947, Jean Prouvé a réalisé en "homme d'usine" comme il

▲ Des volumes modulaires "CRAU" sont introduits dans d'anciennes ossatures de bâtiments à appartements, récupérées, plutôt que démolies, pour former des logements nouveaux.



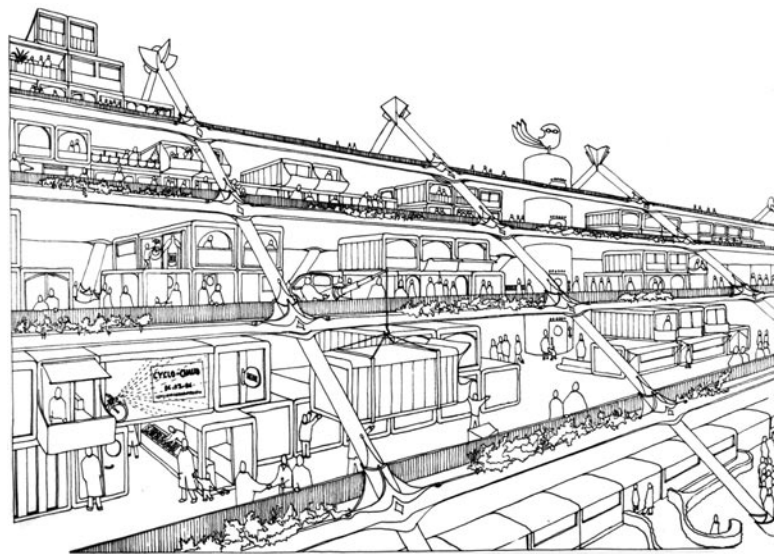
se qualifiait lui-même, un lotissement à Meudon de 14 maisons qui est demeuré sans suite, alors que l'état français lui en avait commandé mille! Et ce malgré la protection de Claudius Petit, le ministre responsable de l'époque.

En Allemagne, Jochen Brandi qui avait gagné le premier prix au concours CECA en 1957 a pu réaliser à Berlin un très beau prototype qui n'a donné lieu à aucune production en série.

Il semble bien que les Européens n'étaient pas mûrs pour accepter tous ces procédés et que leur production est toujours à venir !

Actuellement Arcelor développe une nouvelle campagne de promotion pour un système "meccano" utilisant de l'acier. Dans le parc de la Villette à Paris, une maison construite avec ce procédé est soumise depuis peu aux critiques des visiteurs. En Lorraine et en Wallonie, plusieurs centaines de maisons seront, paraît-il, réalisées avec ce meccano durant les prochaines années.

Au Japon, par contre, les recherches et les réalisations ne se comptent plus. Mêlant le bois, l'acier et les matériaux synthétiques, c'est par milliers que des maisons industrialisées sortent des usines complètement terminées et équipées. Aux yeux d'un Japonais, construire une maison pour l'éternité est insensé. Depuis toujours, la valeur de l'habitation est très faible comparée à celle du sol sur lequel on l'établit. De plus, traditionnellement, la maison japonaise est réalisée selon une trame liée aux dimensions du tatami, sorte de natte épaisse en paille de riz de 90 x 180 cm, ce qui



a pour effet une très grande standardisation de l'architecture. Le Japonais est donc très naturellement préparé à accepter une maison faite de volumes juxtaposables ou superposables, totalement équipés et terminés en usine.

LES VOLUMES MODULAIRES DÉTOURNÉS

Aujourd'hui, nous assistons à une évolution qui pourrait avoir des conséquences heureuses pour la maison industrialisée. Il s'agit de ce que l'on appelle le "détournement" des "baraques de chantier". Moyennant quelques aménagements, les fabricants de ces volumes modulaires ont réalisé que leur production pouvait être détournée des chantiers et être exploitée par les promoteurs de logements, de bureaux, d'écoles, de crèches, etc.

Quelques réalisations en Allemagne, en France et tout récemment aux Pays-Bas viennent d'attirer l'attention des médias et apporter de l'eau au moulin de ceux qui, comme moi, croient à l'industrialisation du logement et à sa nécessité.

Réaliser une maison ou un logement parfaitement fini au moyen d'un certain nombre de volumes modulaires, ou de "space-box" comme les appellent nos voisins du nord, ne relève plus de l'utopie, mais bien d'une simple acceptation de l'idée. Agrandir son logement en ajoutant un ou plusieurs volumes, le rétrécir en en revendant d'occasion un ou plusieurs ou en faisant cadeau à un des enfants de son volume quand il souhaite quitter sa famille, déplacer son logement pour des raisons de voisinage, au besoin l'emporter avec soi dans une autre ville, en changer en fonction de ses moyens, acquérir un nouveau modèle, le morceler parce que la famille se disloque, tout est désormais possible. Et cela d'autant mieux et d'autant plus facilement qu'un nouvel urbanisme permet tous les changements imaginables.

L'URBANISME PERMUTATIONNEL, L'URBANISME DU FUTUR

Un nouveau type de logements conduit tout naturellement à concevoir une nouvelle manière de les grouper dans une architecture

▲ Des volumes modulaires "CRAU" forment des logements nouveaux sur les dalles des ossatures où ils sont rangés à la manière des automobiles en ménageant des espaces libres, plus ou moins grands en vue d'y développer des espaces verts. Cette manière de réaliser des nouveaux logements correspond et permet l'urbanisme permutational tel que défini par Abraham Moles.

spatiale et plus généralement un nouvel urbanisme. Vivant en un temps où les esprits et les techniques évoluent à un rythme accéléré, la cité ne sera adaptée aux exigences de la société actuelle et future que dans la mesure où il sera possible de la modifier à peu de frais et toujours en fonction des nécessités familiales et sociales qui ont désormais perdu le caractère statique qu'on leur avait connu jusque là.

Cet urbanisme, baptisé permutational en 1967 par Abraham Moles, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg et à la Hochschule für Gestaltung d'Ulm, est applicable à toutes les villes qui prennent conscience que leur avenir en dépend. Qu'il me soit permis d'en rappeler ici les grandes lignes.



► Next 21 aujourd'hui réalise dans le quartier un espace vert inattendu.

▼ A gauche, projet pour "Liège en l'an 2000" imaginé selon "l'urbanisme permutatif". A l'avant-plan, la gare des Guillemins surmontée des parcs à voitures, des autoroutes, des administrations, des magasins, des logements. A l'arrière-plan, la gare de Longdoz surmontée des parcs à voitures, des voiries, de l'université, des magasins, des logements, etc. Dans les deux cas, les logements et les maisons sont constitués par des volumes modulaires établis sur les différents planchers des ossatures.

A droite, autre vue du projet pour "Liège en l'an 2000". Dans le quartier des Venues, à gauche, l'arrière des constructions sur la gare de Longdoz et vue du mini-métro suspendu à une boucle secondaire.

1. La nationalisation du sol des villes ou la mise en commun de surfaces urbaines suffisantes pour que la communauté urbaine ou le privé puisse y établir des ossatures normalisées comportant deux ou plusieurs niveaux.
2. La mise en location ou en vente des sols artificiels publics ou privés, c'est-à-dire les sols des différents étages des ossatures.
3. L'insertion dans ces ossatures et sur ces sols de maisons et de logements produits selon des techniques voisines de celles de la construction automobile. Ces maisons et ces logements sont achetés sur le marché par les individus à des prix dont le marché automobile ou celui des cara-

vanes donnent quelque idée : ils sont donc la propriété des individus.

4. La mise à la disposition des individus d'équipements leur permettant de jouir d'un standard de vie décent, et adaptés à la conception nouvelle de la ville ou de la communauté urbaine, comme l'eau, l'énergie électrique, le traitement des déchets et leur valorisation.

5. Les logements ou les maisons sont établis à l'emplacement choisi par le propriétaire dans des limites de choix déterminées et raccordées aux canalisations de service.

6. L'emplacement des logements implique une redevance, loyer ou impôt, calculée selon un barème simple, et des charges afférentes aux divers raccordements.

7. Le citoyen peut donc être propriétaire de son logement, mais locataire de l'emplacement qu'il occupe dans la structure tridimensionnelle et par conséquent sans lien juridique direct avec la surface du sol, contrairement au mécanisme actuel de la copropriété. En particulier, le citoyen peut déplacer à volonté son logement pour l'insérer en un autre lieu, à charge pour lui de payer les frais afférents.

Dans nos vieilles villes industrielles comme Liège, par exemple, la S.P.I. ou Société provinciale d'industrialisation et particulièrement sa société jumelle, la S.O.R.A.S.I. ou Société pour l'assainissement des sites industriels, peuvent jouer un rôle important et intéressant dans la mesure où les sites assainis pourraient être affectés à des logements et constituer pratiquement au sein de la cité de nouveaux quartiers habités, capables d'attirer et de ramener en ville des habitants séduits par les nouvelles conditions de vie qu'offriraient le nouvel urbanisme et son corollaire les nouveaux logements. En réalité, ce serait une manière de ré-ensemencer la ville.

Comme décrit plus haut, les logements faits de volumes industrialisés, simplement juxtaposés et ou superposés sont placés dans les ossatures normalisées comportant un certain nombre d'étages. Ils sont fixés sur les sols artificiels, c'est-à-dire les sols constitués par les différents étages et raccordés aux équipements standards. Dans la mesure où l'occupation des sols ménage des espaces libres et des jardins, les logements peuvent être agrandis



ou diminués par apport ou enlèvement de volumes au gré des besoins des locataires ou des propriétaires, de telle sorte que le logement ne constitue plus un obstacle à l'évolution de la famille et que des problèmes de voisinage, par exemple, peuvent se résoudre aisément par son simple déplacement.

Mon collègue, le professeur Utida, s'est inspiré de cette théorie pour réaliser dans la ville d'Osaka à la demande de la compagnie locale du gaz un bâtiment expérimental désormais très célèbre, appelé "Next 21". Les nombreux prix qui lui ont été décernés, démontrent combien cette manière de concevoir le logement et sa disposition dans les villes est juste.

En 1970, la Société National Matsushita avait déjà réalisé dans l'enceinte de son usine à Kusatsu sous la conduite de l'architecte Kinoshihara un bâtiment pour loger une partie de ses employés. Ce bâtiment comportait une ossature préfabriquée en béton armé à 4 étages dans ou sur lesquels des volumes fabriqués par la firme avaient été glissés et accouplés de manière à créer des logements. La firme avait

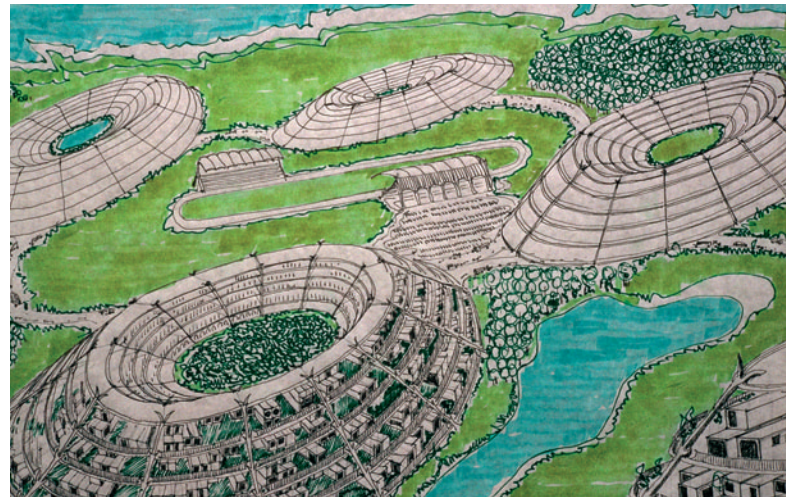
renouvelé l'expérience en l'élargissant près d'une autre de ses usines à Hikone.

Une réalisation idéale consisterait à combiner des ossatures semblables à celle de Next 21, avec des volumes "meccano" comme ceux produits par les grandes firmes nipponnes que sont Daiwa, Misawa, National Matsushita ou Sekisui.

C'est ce que j'ai proposé de réaliser en Chine afin de lui éviter les déboires que nos villes connaissent. Alors que ce pays dispose de grands espaces vierges, il serait préférable selon moi, de loger l'accroissement des populations dans de nouvelles villes à créer selon l'urbanisme permutatif et avec des logements industrialisés, plutôt que d'agrandir démesurément, par le biais d'une architecture en béton armé, les villes existantes, dont la gestion deviendra à terme très difficile, voire impossible.

EN CONCLUSION

J'en reviens pour terminer à notre pays et à notre région dans laquelle, nous pourrions à la faveur de terrains récupérés par la SORASI réaliser une

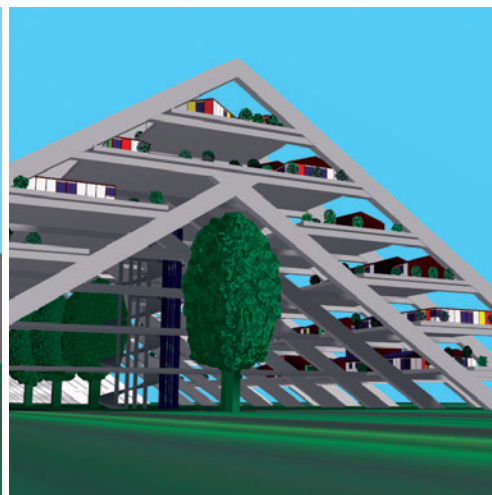


expérience d'urbanisme permutatif. Songez en particulier aux terrains, anciennement occupés par des usines et aujourd'hui récupérés au long de certains quais mosans comme à Sclessin et demain à Ougrée, par exemple.

L'aboutissement de l'expérience verrait la réalisation des logements et des maisons au moyen de volumes CRAU installés dans les ossatures porteuses, produites par des firmes wallonnes comme Ronveaux par exemple. Cette manière de faire pourrait être étendue à toute la Wallonie.

Je pense en effet que la Wallonie pourrait s'imposer en Europe si elle présentait une

▲
Projet pour une nouvelle ville chinoise basée sur l'urbanisme permutatif et l'usage de volumes modulaires d'origines ou de marques différentes et notamment "CRAU". Les ossatures, en forme de pyramides inspirées par les constructions "hakkas", contiennent les logements. Elles sont reliées entre-elles par des voies routières, autoroutières et ferrées. Au pied des pyramides sont construits les édifices publics, ainsi que les magasins. A l'intérieur des pyramides, sont établis les équipements de production secondaire, tertiaire ou quaternaire. Dans les grands espaces verts entre les pyramides, on trouve différents types d'équipements sportifs, culturels ou simplement des parcs naturels.



◀
En bord de Meuse et sur des terrains assainis par la SORASI, de grandes structures en éléments préfabriqués par la firme wallonne Ronveaux accueillent dans le cadre de l'urbanisme permutatif des logements et des maisons produites comme des automobiles par des firmes nouvelles à créer.



structure homogène de Tournai à Eupen, en passant par Mons, Charleroi, Namur, Andenne, Huy, Liège et Verviers.

De Lille à Aix-la-Chapelle, toutes nos villes sont complémentaires. Elles pourraient et devraient s'afficher comme une seule grande ville dans laquelle les règles du développement seraient identiques de manière à offrir un même visage dans leurs quartiers rénovés, assainis ou neufs.

Il en a toujours été ainsi. Quels que soient l'époque, la ville et le patelin, les habitants de la vallée mosane ont construit leurs habitations dans les styles d'architecture qui se sont succédé et dont le plus beau à mes yeux est celui que l'on a appelé "renaissance mosane".

Pourquoi le logement et l'urbanisme en Wallonie ne profiteraient-ils pas de cette opportunité, afficher tout au long de la Meuse, dans ses petites comme dans ses plus grandes villes une architecture véritablement contemporaine dans une organisation spatiale originale et efficace ?

Je suis convaincu que l'urbanisme permutatif et les maisons ou logements industrialisés pourraient contri-

buer au contrat d'avenir de la Wallonie, imaginé par nos responsables politiques, pour trois raisons :

1. ils lui donnent la possibilité d'évoluer au gré des besoins de sa population;
2. ils lui offrent la possibilité de développer une nouvelle industrie à l'aval des anciennes industries sidérurgiques;
3. expérimentés en grandeur nature, ils constituent une vitrine que les Wallons peuvent faire visiter, vendre et exporter. ■

Bibliographie

- MOLES Abraham A., Vers une nouvelle théorie de la propriété du sol dans le cadre de l'urbanisme prospectif. L'urbanisme permutatif, in *Revue de la Société d'études et d'expansion*, n° 224, Liège, janvier-février 1967, 6 pages.
- ENGLEBERT J., Vers une architecture et un urbanisme permutatifs, in revue "Neuf", Bruxelles, 1968, n° 14, p. 2 à 5.
- ENGLEBERT J., La réorganisation de l'espace, aménagement du territoire et logement, in *Une Wallonie pour les travailleurs*, publié par les Semaines sociales wallonnes, Ed. Vie ouvrière, Bruxelles, 1969, pp. 111 à 139.
- ENGLEBERT J., Vers une nouvelle conception du logement, in "Choir pour l'an 2000", Ed. Dulbéa, Centre inter-universitaire pour les études de la consommation privée, Bruxelles, 1969, pp. 71 à 76.

◀ La ville mosane wallonne réalisée entre Aix-la-Chapelle et Lille une vitrine du nouvel urbanisme et de l'architecture industrielle.

- ENGLEBERT J., The C.R.A.U. System, in "Plastics in material and structural engineering", ICP/RILEM/IBK international symposium, Part 1 and 2 ; Éd. R.A.Barès, Czechoslovak Academy of Sciences, Institute of Theoretical and Applied Mechanics, Prague 1981, p. 563 à 570.
- ENGLEBERT J., Plaidoyer pour un habitat des hommes conforme aux lois de la nature, in *Habiter*, n°93, Bruxelles, 1983, pp. 4 à 14.
- ENGLEBERT J., Urban and architectural proposals for the future city, in "Proceeding of IYSH. International conference on housing planning and design", Nanjing Institute of Technology, volume 2, 1987, pp. 374 à 382.
- ENGLEBERT Jean, Liège en 2040, Chaire de composition architectonique, ULg., mars 1990, 30 pages.
- ENGLEBERT J., Peut-on produire du logement comme on produit des automobiles ?, *Noroit*, Arras, n°326, 1994, pp. 3-15.
- ENGLEBERT J., Sans-abri : vouloir c'est pouvoir les aider, in *Le Moniteur*, Paris, 15 avril 1994.
- ENGLEBERT J., Voorstellen voor een nieuwe Chinese architectuur, in *China-Vandaag*, nr 5, 1994, Brussel, pp. 18-24
- DURAND P., L'optimisme vigilant de Jean Englebert, in *Le magazine Liège Université*, n° 6, 1995, pp. 16-17.
- ENGLEBERT J., SDF, Clabecq, même problème, in *Le Soir*, Bruxelles, 8 juillet 1996.
- ENGLEBERT J.: Yōroppa-jin kenkyūsha no me kara mita nihon no jūtaku sangyō no kōgyōka, (L'industrialisation de la construction au Japon. Point de vue d'un chercheur européen), *Construction finishing techniques*, vol. 23, n°276, Tokyo, 1998, p. 35 à 41.
- QUINTON M., Détournement de container, in *amc Le moniteur architecture*, Paris, n°129, novembre 2002, pp. 86 et 87.
- ENGLEBERT J., Développer le modulaire : une activité industrielle d'avenir, in *Science Culture*, n°387, Liège, 2004, pp. 9 à 24.